

**DGA Cadre de vie**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018**

**I GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE, DE L'ESPACE PUBLIC, ET DES BÂTIMENTS**

**Entre 3 et 6 réunions sur l'année avec chacune des 24 communes**

- 91 réunions de proximité Voirie, Espaces Verts et Réseaux
- 37 réunions de proximité Éclairage Public

**Les missions du Pôle Cadre de Vie sont :**

- D'entretenir, de maintenir, de rendre accessible, de rénover, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine communautaire. Tout particulièrement celui qui est affecté à l'usage direct du public.
- De garantir au quotidien une programmation et une réactivité des interventions techniques dans les espaces et équipements communautaires, en déployant des échanges de qualité et de proximité avec les 24 communes du territoire de Grand Paris Sud.
- 137 agents œuvrent pour le cadre de vie, dont 105 dans les régies.

**Ces missions sont déclinées dans les domaines :**

- De la gestion des espaces extérieurs communautaires publics (voiries, mobiliers urbains, parcs, espaces verts et de nature, zones humides, continuités écologiques)
- De la gestion des équipements communautaires à usage du public ou de l'administration
- De l'accessibilité de ces espaces et équipements.

**Pour les assurer, les pratiques professionnelles et leurs modalités d'exercice doivent garantir :**

- Une transversalité d'intervention avec l'ensemble des Directions communautaires pour accompagner et décliner, dans ses champs d'interventions, les politiques publiques de Grand Paris Sud
- Une présence de proximité (2 directions territorialisées, 2 centres techniques de proximité pour les régies, et astreintes techniques pour l'ensemble)
- Un lien fort d'échanges et de complémentarités avec la Mission Relations aux territoires et à la proximité

## **II VOIRIES**

- 254 km de voiries
- Budget voiries, en fonctionnement : 2 670 905 € TTC
- Budget voiries, en Investissement : 6 644 562 € TTC

### **Secteur Centre-Essonne**

- Entretien des chaussées, réfection des enrobés, nettoyage et balayage, déneigement des sites propres
- Maintien en l'état et rénovation des ouvrages d'arts

### **Exemples de travaux de rénovation de voirie :**

- PA Grande Brèche – Bondoufle – Réfection d'un cheminement piéton : 32 500 €
- Rue Jean Mermoz – PA Saint Guénault à Courcouronnes - réfection de couche de roulement : 65 000 €
- Rue de Paris à Lisses – Réfection de couche de roulement : 144 000 €
- Rue des Cévennes – PA Petite Montagne Sud à Lisses – réfection de couche de roulement : 300 000 €
- Rue du Clos Langlet – PA Terres Saint Lazares à Ris-Orangis – réfection de couche de roulement : 61 000 €
- Rue de l'Internationale, à Évry – Réfection de couche de roulement : 35 000 €
- Rue Louise Michel, à Évry – Réfection de couche de roulement : 50 000 €
- Rue de la Ville-Basse à Grigny - Réaménagement et réfection couche de roulement : 150 000 €
- Réfection de couche de roulement sur voie bus à Évry et Courcouronnes : 172 000 €
- Remplacement d'abribus sur voie de bus à Evry et Courcouronnes : 74 000 €
- Chemin d'Ambreville, à Villabé - Réfection couche de roulement : 80 000€

### **Signalisation :**

- Guider, orienter et diriger les usagers sur les espaces publics et les voiries par le renouvellement et le déploiement de la signalisation directionnelle.
- Remplacement de 207 ensembles de panneaux.

### **Propreté**

#### **Zoom sur le Secteur Centre-Essonne :**

- 18 km de sites propres – Ouverture du nouveau site Propre à Grigny
- 40 passages de balayeuses par an dans les parcs d'activités
- 374 tonnes de déchets collectés dans le cadre d'occupations illicites de terrains.

## **Secteur Seine-Essonne-Sénart**

### **Travaux sur les Programmes d'Aménagement d'Ensemble de Sénart :**

- Création d'un cheminement piéton rue Pierre et Marie Curie, PAE Ormeau, commune de Combs-la-ville : 22 000 €
- Aménagement giratoire rue Fabry/rue Pierre et Marie Curie, PAE Ormeau, commune de Combs-la-ville : 44 000 €
- Réfection de la couche de roulement rue Lumière, PAE Ormeau commune de Combs-la-ville : 75 400 €
- Réfection de la couche de roulement rue du Luxembourg (entre rue d'Allemagne et boulevard Europe), PAE PARISUD, commune de Lieusaint : 76 600 €
- Réfection de la couche de roulement et structure rue d'Allemagne, PAE PARISUD, commune de Lieusaint : 553 100 €
- Réfection de la couche de roulement rue du Cobalt, PAE ZI Savigny-le-Temple, commune de Savigny-le-Temple : 17 400 €
- Réfection de la couche de roulement rue Spaak, PAE Jean Monnet, commune de Vert-Saint-Denis : 22 500 €
- Réfection de 2 entrées charretières dans divers PAE : 23 000 €

### **Suivi des dossiers de travaux de l'Établissement public d'Aménagement (EPA) avec notamment :**

- La rétrocession des voiries du PAE d'Arvigny (1ère tranche et 2ème tranche)
- La liaison douce entre le Carré Sénart et la Gare RER de Lieusaint, y compris au-dessus de l'A5
- La création de l'impasse Anita Conti, PAE Levant, commune de Lieusaint
- La réalisation des voiries primaires de la ZAC des Clés à Saint-Pierre-du-Perray
- La réalisation de la rue Decauville et de la ZAC du Plessis-Saucourt, à Tigery

### **Travaux sur réseau Sénart Bus et Pôles gares de Sénart**

- Création de 7 points d'arrêt Sénart Bus à Lieusaint et Savigny-le-Temple : 173 500 € (Tx subventionnés à 70% par IDFM : Ile-de-France Mobilités)
- Mise en accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) de 9 points d'arrêt Sénart Bus sur la ligne MI à Combs-la-Ville : 227 000 € (Tx subventionnés à 70% par IDFM)
- Mise en accessibilité PMR de 13 points d'arrêt Sénart Bus sur la ligne DO à Combs-la-Ville : 364 000 € (Tx subventionnés à 70% par IDFM)
- Réalisation d'une clôture anti-franchissement sur la gare routière de Lieusaint : 58 000 €

- Mise en accessibilité PMR du point d'arrêt Sénart Bus « Moissy Centre » : 26 600 €
- Restructuration du parc de stationnement de Cesson P1 : 261 500 €
- Travaux de peinture sur le parc Relais Combs-la-Ville/Quincy aux niveaux 0, 4 & 5 : 84 000 €
- Travaux de peinture sur le parc de stationnement Lieusaint/Moissy P1 : 62 300 €
- Travaux de remise en état des Vélostations sur les carrousels de Lieusaint : 33 400 €

#### **Saint-Germain-Les-Corbeil :**

- Aménagement de l'impasse des Terrasses : 237 000 €.

#### **Le Coudray-Montceaux :**

- Réfection du chemin de la Justice : 12 500€
- Requalification de l'avenue du Coudray, 2eme tranche : 267 000 €
- Requalification de la rue de la Gare : 230 000€

#### **Corbeil-Essonnes :**

- Réfection de la couche de roulement, Bd Combes Marnès : 150 000 €
- Quai apport Paris, rénovation complète de la voie : 1 400 000 €
- Av de Gaulle, couche de roulement : 112 500 €
- Rue du Bas Coudray, couche de roulement : 88 000 €
- Rue Saint Lazare, couche de roulement : 177 000 €

#### **Soisy sur Seine : :**

- Rue des Meillottes, couche de roulement 64 000 €
- Rue des Francs Bourgeois, couche de roulement : 56 000 €
- Rue Paul Franchi, couche de roulement : 31 500 €
- Rue du Bac de Ris Chaucidou, marquage et enrobés ponctuel : 106 000 €

#### **Étiolles :**

- Rue de Corbeil, création de grille avaloir et reprise d'un mur de soutènement : 50 000€
- Divers travaux de voirie, potelets bois, reprise ponctuelle de trottoir et de chaussée : 150 000 €
- Livraison complète du rond-point de la RN7 nord (Montagne des Glaises) : 4 600 000 €

#### **Aire d'accueil des gens du voyage 2018 :**

- Saint Pierre du Perray, sécurisation de l'entrée : 30 000€
- Lieusaint, sécurisation de l'entrée : 30 000€
- Combs la Ville, sécurisation de l'entrée : 30 000€
- Moissy Cramayel, sécurisation de l'entrée et rénovation des coffrets électriques : 72 000€

### **Ouvrages d'art 2018 :**

- Saint Pierre du Perray, reprise des joints de pont (N104) : 50 000 €
- Réfection de joints de chaussée, avenue de l'Orme, à Martin à Courcouronnes : 54 500 €
- Réfection de joints de chaussée, route de Corbeil, à Grigny : 90 000 €
- Ragrèage sur l'ensemble de l'ouvrage d'art, route de Corbeil, à Grigny : 50 000 €
- Création de joint de chaussée, avenue de la Résistance, à Ris-Orangis : 24 000 €

### **Liaisons douces**

- Cesson (Saint-Leu), sécurisation de la traversée de chaussée - plateau surélevé : 78 000 €
- Cesson, aménagement de la piste cyclable rue de Paris : 105 000 €
- Lieusaint, mise aux normes de la piste cyclable boulevard Victor Schoelcher : 25 000 €
- Vert-Saint-Denis, prolongement de la liaison douce rue du bois vert : 50 000 €
- Maison de l'Environnement, reprise de la liaison douce le long de la D346 et des accès : 150 000 €
- Combs-la-Ville, reprise de la liaison douce chemin des Meuniers : 30 000 €

## **II ÉCLAIRAGE PUBLIC**

- 38 800 points lumineux
- 241 carrefours à feux (Signalisation Lumineuse Tricolore - SLT)
- 372 armoires d'éclairage public et 240 armoires SLT

Dépannages et réparations, entretien, rénovation et remplacement des matériels défectueux, amélioration de l'efficacité énergétique dans les domaines de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore.

### **Budget éclairage public/ SLT :**

- En fonctionnement : 7 095 344 € TTC
- En investissement : 5 830 395 € TTC

### **Secteur Centre-Essonne.**

- 1049 dépannages et interventions en EP
- 167 dépannages et interventions en SLT
- Remplacement de 388 lanternes

- Les anciennes lanternes consommaient 250 w, celles qui ont été installées sont à LEDs et consomment 50 w. Ce qui représente une économie de 80 000 w tout en améliorant le rendu et la qualité de l'éclairage.

#### **Quelques exemples :**

- Lisses, rénovation complète de l'éclairage du lotissement rue Philippe de Comynesc : 186 900 €
- Courcouronnes, rénovation complète de l'éclairage rue Acide Gaspéri : 36 500 €
- Grigny, rénovation complète de l'éclairage public de la Nationale 7 avec passage en LEDs : 374 600 €
- Grigny, remplacement de 5 contrôleurs de feux et armoires : 21 000 €
- Grigny, poursuite de la rénovation de l'éclairage public du quartier des Patios : 117 300 €

#### **Secteur Seine-Essonne-Sénart**

##### **Coudray-Montceaux :**

- Enfouissement de réseaux d'éclairage public et nouvelles lanternes Leds en Berges de Seine : 150 000 €

##### **Commune de Corbeil-Essonnes :**

- Lanternes remplacées « rue G. Le Du » : 56 000 €
- Lanternes remplacées « Quai d'Essonne » : 25 000 €
- Lanternes remplacées « armoire Saint Spire » : 45 000 €
- Lanternes remplacées « rue L. Robert » : 36 000 €
- Lanternes remplacées « diverses rues » : 282 000 €

##### **Commune de Saint-Germain-lès-Corbeil :**

- Lanternes remplacées « Square Villon » : 45 000 €.
- Création d'un éclairage public « Impasse des Terrasses » : 45 000 €.

##### **Commune d'Etiolles :**

- Lanternes remplacées « rue G. Fauré » : 24 000 €.

##### **Commune de Soisy-sur-Seine :**

- Lanternes remplacées « Chemin du Grand Veneur » : 17 000 €
- Lanternes remplacées « rue de la Croix de Gerville » : 26 000 €
- Lanternes remplacées « rue de Seine » : 17 000 €
- Lanternes remplacées « rue Galignani » : 25 000 €
- Lanternes remplacées « rue de l'église » : 57 000 €

## **Parcs d'activités de Sénart**

### **Rénovation de l'éclairage avec passage en Leds sur :**

- Lieusaint-PAE Levant : 118 000 €
- Lieusaint-PAE Moulin à Vent : 251 000 €
- Lieusaint-Parking bâtiment Sextant 35 000 €
- Combs la Ville-PAE Ormeau : 45 000 €
- Tigery-Allée des Ombrages : 46 000 €
- Savigny-Tunnel PAE Paris-Sud : 12 000 €

## **III AIRES DE JEUX**

### **Budget aires de jeux**

- En Fonctionnement : 63 784 € TTC
- En Investissement : 129 105 € TTC

### **Quelques chiffres :**

- 8 Parcours sportifs dont 2 de fitness, 1 street workout, 1 piste finlandaise avec modules Fitness
- 33 aires de jeux
- 1 skate Park
- 1 poteau de basket
- 1 terrain de basket
- 7 terrains multisports

### **Travaux et réalisations :**

- Lisses : Pose de deux agrès fitness sur le P.A. Léonard de Vinci
- Évry : Réfection complète d'une aire de jeux sur le parc des Loges - pose d'une structure et d'un sol amortissant sur gazon synthétique de 330 m
- Grigny : Square des Clozeaux : 45 000 €
- Lisses : Parc Léonard de Vinci : 88 000 €

### **Travaux ANRU :**

- Grigny, Place de l'Eglise : 77 000 €
- Grigny, Square des Hippopotames : 54 000 €
- Grigny, Place du Ménéisque : 23 000 €

## **IV ESPACES VERTS**

### **Budget Espaces verts :**

- En Fonctionnement : 3 224 234 € TTC
- En Investissement : 969 600 € TTC

### **Zoom sur la gestion des espaces verts , le secteur de Centre-Essonne hors Grigny en 2018**

#### **Le service :**

- 25 agents
- 182 jours de formation
- 24 250 h au total

#### **Interventions en régie**

- Hors parcs : 3 045 h
- Parcs d'activités : 2 289 h
- Parcs d'agrément : 11 366 h
- Cimetière : 3 165 h
- Espaces verts autour des bâtiments culturels sportifs : 1 866 h
- Jardin d'essences : 1 314 h

Le Service des espaces verts basé au centre technique de Lisses, met en œuvre une politique de développement durable par une gestion raisonnée et adaptée des 360 hectares du patrimoine. Ce chiffre est en constante augmentation (en 2018, arrivée de la première tranche de 10 hectares, « les portes de Bondoufle »).

Cela se traduit par une définition d'objectifs afin d'évaluer les actions d'entretien sur les espaces communautaires. Ils sont classés selon les objectifs de la zone (esthétisme, sécurité, fonctionnalité...).

Ce type de pratique est ce que l'on nomme la gestion différenciée. Il s'agit de mettre en œuvre des plans de gestion des espaces qui se traduit par un entretien adapté ou extensif et participe à la préservation des écosystèmes.

#### **Tout cela s'intègre dans une politique de développement durable :**

- Pratique de fauches tardives (respect de la faune et de la flore)
- Interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires et utilisation de méthodes alternatives
- Replantation d'essences locales pour favoriser la biodiversité
- Respect des éléments naturels (cours d'eau, zones humides, zones forestières)
- Installation de nichoirs (oiseaux et chauve-souris), de ruches, d'hôtels à insectes
- Lutte biologique (pièges à chenilles, pose de nichoirs à mésanges)



- Préservation du rôle écologique des fossés et cours d'eau
- Aménagement de ruchers
- Réduction des déchets et retour de la matière organique au sol
- Exportation minimum des déchets d'entretien (résidus de tonte laissés en place par la pratique de « mulching »).
- Broyage des déchets de taille de végétaux et d'élagage pour le paillage des massifs (ce qui réduit la pousse d'herbes adventices).
- Valorisation des bois d'élagage par le « paillage » des sols plantés après broyage : plus de 900 M3 de broyat produit et réutilisés.

**La poursuite de la mise en œuvre du « jardin d'essences »**, à Courcouronnes, permet de communiquer sur les pratiques de gestion du territoire et de présenter aux différents publics un espace ludique.

**En 2018, 8 écoles ont participé aux journées pédagogiques**, encadrées par les agents Espaces Verts (116 heures de pédagogie). Une visite a également été proposée au Réseau Espaces Verts et Biodiversité de la collectivité et à la Direction de la documentation et des archives.

**Le Service des espaces verts basé au Centre technique territorial de Grigny** est composé de 24 agents. Son action a permis de gérer les espaces et d'obtenir et de préserver les 2 fleurs au Comité des villes et villages fleuris ainsi que la fleur Verte de l'Essonne.

**Le service espaces verts de Sénart (10 communes)** est composé **d'1 agent ?**, chargé d'opérations. Basé à l'hôtel d'agglomération de Lieusaint, il a mis en place une gestion différenciée sur ce territoire qui représente 240 hectares.

#### **Exemples d'entretien sur Sénart :**

- Entretien des espaces verts des zones Parcs d'activités, abords des liaisons douces, pôles gares et abords bâtiments communautaires, prestations de tonte, fauchage, taille : 786 000 €
- Entretien TZEN : 110 000 €
- Entretien plantes d'intérieurs : 71 000 €
- Élagage : 50 000 €
- Arrachage et abattage : 10 000 €
- Ré-engazonnement des parties endommagées : 20 000 €
- Remise en état : 200 000 €
- Mise en sécurité : 54 500 €
- Lutte contre les chenilles processionnaire et les frelons asiatiques : 9 000 €

#### **Travaux sur Sénart :**

- Plantations : 40 000 €
- Plantations et plantes d'intérieurs : 10 000 €
- Aménagements paysagers : 30 000 €

- Mise en place de mobiliers (bancs, corbeilles) sur les parcs urbains : 27 000 €
- Création d'allées et mur d'enceinte sur les parcs urbains : 94 000 €

## **V CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET GESTION DIFFRENCIÉES DES ESPACES VERTS ET DE NATURE**

### **Budget Continuités écologiques :**

- En Fonctionnement : 331 136 € TTC
- En Investissement : 84 000 € TTC

### **En 2018 :**

- Environ 700 ha d'espaces verts et boisés gérés par la communauté d'agglomération
- Près de 12 000 arbres entretenus par Grand Paris Sud hors espaces boisés
- Recrutement de 2 apprentis en charge d'établir le diagnostic des sites et du patrimoine arboré de la collectivité
- Mise en œuvre de 2 protocoles de sciences participatives et formation de 15 agents des DUT et du service administratif de la DGA Cadre de Vie au PROPAGE (Suivi des papillons de jour par les gestionnaires) et à Florilèges (Suivi de la flore des prairies urbaines) avec le concours de l'Agence Régionale pour la Biodiversité
- Gestion forestière : 1395 ha de propriétés régionales sur le territoire de Grand Paris Sud. En 2018, établissement pour 3 ans d'une seule et unique convention de participation financière avec l'Agence des Espaces Verts pour un montant total de 127 500 €

### **Préservation des espaces naturels régionaux**

L'Agence des espaces verts (AEV) gère pour le compte de la Région Ile-de-France les domaines régionaux franciliens constitués d'espaces verts ou de nature, de promenades, d'espaces agricoles etc.

Elle prend en charge les frais d'acquisition et d'aménagement et sollicite la contribution des collectivités territoriales pour assumer une partie des dépenses liées au fonctionnement de ces domaines.

Sur son territoire, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud participe ainsi au co-financement de la gestion de la Forêt de Saint-Eutrope, de la forêt de Rougeau, de la forêt de Bréviande et de l'Allée Royale, en complément de la participation de l'AEV.

### **La gestion écologique du patrimoine naturel et des espaces verts communautaires**

La Communauté d'agglomération s'attache, à travers ses régies et ses prestataires, à entretenir les espaces qu'elle gère dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. L'usage de produits phytosanitaires est proscrit et les principes d'une gestion écologique sont respectés. Afin de formaliser son engagement, la collectivité a signé la charte régionale de la Biodiversité le 28 juin 2016.

En raison de la création récente de la collectivité, un état des lieux des sites en gestion et des pratiques en exercice est en cours de réalisation. Il vise à optimiser son action et à intégrer la notion de trame verte et bleue communautaire.

### **Un réseau Espaces Verts et Biodiversité**

Grand Paris Sud a mis en place, à l'échelle des 24 communes, un réseau technique « Espaces verts et Biodiversité » visant à partager les savoirs et à échanger sur la gestion différenciée et la préservation de la biodiversité.

Deux rencontres rassemblant les agents techniques des communes ont été organisées en 2018. En juin, la Fredon et le GDSA77 sont intervenus sur la thématique des chenilles processionnaires et du frelon asiatique et en novembre, un atelier de travail a été organisé autour de la communication sur la gestion différenciée à l'échelle communautaire.

### **Le Cirque de l'Essonne**

Le 26 mai 2018, une convention cadre « Nature en ville », fixant les grandes lignes du projet de préservation et de valorisation du Cirque de l'Essonne, a été signée entre la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau, le Département de l'Essonne, les communes de Villabé, Lisses et Corbeil-Essonnes et le CAUE91.

La maîtrise d'œuvre pour le compte de la CA GPS a pu être notifiée fin octobre 2018 et entamer la phase d'étude préalable du projet.

## **7. Handicap et accessibilité**

Secteur Seine-Essonnes-Sénart

Accessibilité PMR des arrêts de bus :

Mise en accessibilité PMR des 21 arrêts de bus de la ligne 300 à Corbeil-Essonnes : 240 000 €.

Mise aux normes de 9 arrêts de bus sur diverses communes (Corbeil-Essonnes, Etiolles, Soisy-sur-Seine, Saint-Germain-lès-Corbeil, et Saintry-sur-Seine) : 130 000 €.

Engagement des études de mise en accessibilité des 35 arrêts de bus des lignes DO, MI et DO-MI : travaux estimés à 1 200 000 €.

**En Investissement :**

**1 440 925 € pour la mise en accessibilité des arrêts de bus**

**247 165 € pour la mise en accessibilité des bâtiments**

Secteur Centre-Essonne.

Mise aux normes de points d'arrêts de bus sur la commune de Grigny pour un montant de 300 000€ TTC,

Mise en accessibilité des cheminements extérieurs pour un montant de 4 000€ TTC dans le cadre de l'Ad'AP des bâtiments communautaires (Centre de Formation et conservatoire Xenakis).

#### 8. Vidéoprotection

Parc de caméras reliées aux CSUI :

- Evry-Courcouronnes : 7
- Sénart : 120
- Le Coudray-Montceaux : 257

Soit un total de 384 caméras.

**En Fonctionnement :**

**269 522 €**

**En Investissement :**

**1 342 730 €**

#### 9. Patrimoine bâti

**En Fonctionnement :**

**6 939 008 €**

**En Investissement :**

**3 438 308 €**

**En gestion propre 130 équipements représentant 160 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher bâti :**

**55 Equipements culturels**

**20 Equipements sportifs**

**55 Equipements autres**

**(administratifs,**

**économiques, divers)**

Patrimoine communautaire :

Intégration dans le patrimoine communautaire de 4 équipements supplémentaires pris en pleine gestion par la CA GPS, en complément des 15 équipements déjà transférés en 2017.

Mise en accessibilité PMR :

Lancement des travaux de mise en conformité pour les sites de :

Cinéma Arcel à Corbeil-Essonnes.

Théâtre de Corbeil-Essonnes

Château et pôle culturel du Grand Veneur à Soisy-sur-Seine

Etude avec maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité des sites de :

CIDFF à Evry-Courcouronnes

Médiathèque Alain Ramey à Villabé

Conservatoire Iannis Xénakis à Evry-Courcouronnes

Hôtel d'Agglomération à Evry-Courcouronnes

Budget engagé sur l'année pour la mise en accessibilité de 200 000 €.

Travaux de rénovation :

Rénovation et aménagement des locaux associatifs sur Evry-Courcouronnes, pour le Secours populaire et Maison du Monde. Travaux réalisés en site occupé pour un montant de 70 000 €.

Réaménagement des locaux administratifs des Ateliers d'Arts Plastiques à Evry-Courcouronnes 100 000 € y compris travaux de mise en conformité PMR concernant les sanitaires du rez-de-chaussée et de la cage d'escalier.

Réfection étanchéité des toitures sur Evry-Courcouronnes du conservatoire Iannis Xenakis, Ateliers d' Arts Plastiques et réfection des solins du parking de l'Hôtel d' Agglomération : 100 000 €

Remplacement de chaudière au stade nautique Jean Bouin à Savigny le Temple, montant des travaux de 60 000 €.

Mise à niveau de la pépinière d'entreprise des Ateliers Relais à Grigny pour un montant de 60 000 €.

Economie d'énergie :

Relamping :

Centre technique de Lisses (bureaux et circulation) : 35 000 € travaux réalisés en régie.

Médiathèque Agora à Evry-Courcouronnes : 175 000 €

Conservatoire Iannis Xénakis : 40 000 €

Etude :

Palais des Sports de Corbeil-Essonnes : étude portant sur la réhabilitation des façades avec végétalisation pour économie d'énergie et passage des éclairages en LED. Coût des travaux programmé 500 000 €.

Demande d'intervention :

Gestion de l'entretien courant de 130 équipements représentant 2700 demandes d'intervention de la part des gestionnaires de sites, dont 50 % des demandes concernant les lots plomberie et électricité.

Augmentation des demandes d'intervention de 20% par rapport à l'année précédente pour un volume de bâtiment communautaire n'ayant augmenté que de 3%. Patrimoine vieillissant notamment pour les équipements sportifs aquatiques impliquant un entretien plus soutenu et notamment des interventions correctives plus fréquentes.

## 10. Parkings Stationnement

Secteur Seine-Essonne-Sénart.

Parkings en ouvrage :

reprise de la peinture de sol dans le parking de Combs-la-Ville : 40 000 €

installation d'un panneau dynamique à l'entrée du parking de Lieusaint : 15 000 €.

Secteur Centre-Essonne.

7 parcs de stationnement en superstructure représentant 3 341 places de stationnement en ouvrage.

En fonctionnement : 702 287 € TTC

En investissement : 641 500 € TCC

## 11. DT-DICT.

En septembre 2018, à l'issue d'un process débuté en 2017, création du B3D (Bureau de Dessin et de traitement des DT et DICT), composé de 5 agents dont 4 issus du Bureau de Dessin.

Déménagement, installation et nouvelle organisation

Rencontre avec les différentes directions réseaux : Eclairage public, Assainissement, Régie de l'Eau.

Formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Récupération des demandes pour le territoire de Centre Essonne (éclairage public, régie de l'eau) et le territoire de Grigny via l'interface web dict.fr

Récupération des demandes pour le territoire de Sénart (éclairage public) version papier et par mail

Centralisation des plans de récolement

« Qui fait quoi, B3D / SIG ? »

Lancement de la campagne de Géolocalisation de certains réseaux en interne (candélabres et régie de l'eau)

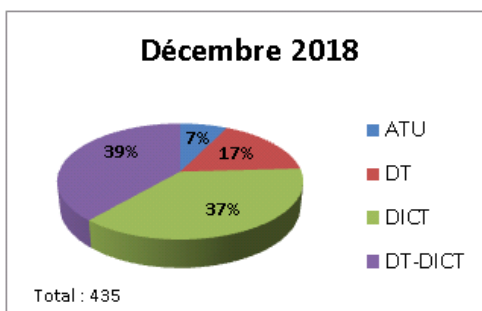
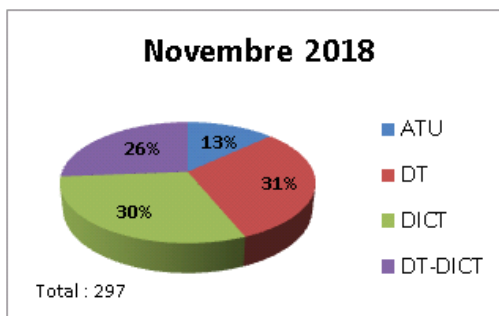
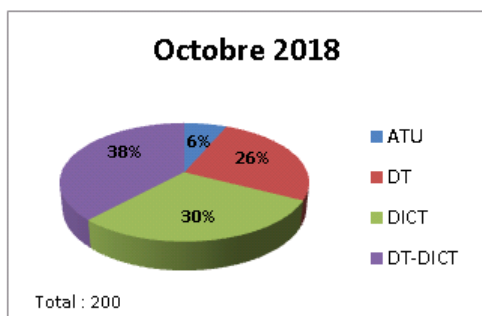
Acquisition d'un détecteur de réseaux (RD 8100)

Mise en place d'une base de données réseaux

Réponses aux DT/DICT/ATU dans les délais avec des plans en classe C majoritairement depuis le mois d'octobre 2018.



DT DICT quelques chiffres :



Bureau de dessin quelques chiffres :

45 dossiers traités en 2018 (plans, métrés, relevés topo, ...)

Modification et suivi de la base de données du module métier GEOAEP (eau potable) pour la Régie de l'Eau dans l'outil SIG GEOMAP. ( ½ journée par semaine)